

Incredyble imbroglio à Asnières

Antoine Debièvre

ON LEUR avait promis un chocolatier. Ils ont vu arriver une superette ED. Ils ont acheté des logements « de standing ». On leur livre un programme inachevé. Depuis, ils sont en colère. A Asnières-sur-Seine, un groupe de riverains du quartier des Philosophes accuse la mairie et un promoteur immobilier de les avoir trompés. Une association a été créée.

Elle dit rassembler plus d'une centaine de personnes, tandis qu'une pétition totaliserait déjà 800 signatures.

Le noyau dur de la contestation est constitué par quelques jeunes couples qui se sont associés pour acheter des petits pavillons dans un programme immobilier Meunier en cours de construction. A un jet de pierre des barres HLM de Gennevilliers, ils craignent que leur investissement ne soit déprécié par l'installation d'un supermarché ED, une enseigne qu'ils considèrent « bas de gamme ».

« Nous avons acheté ici à un prix plutôt élevé parce que la mairie a annoncé sa volonté de réhabiliter le quartier », explique Bruno de Beauregard, le président de l'association. « On nous a fait miroiter l'arrivée de boutiques de standing, et voilà qu'on apprend cet été l'arrivée d'un magasin discount. ED, c'est *cheap*, c'est crasseux, et ça risque d'attirer une faune malsaine »,

annonce. « Nous sommes sur le point d'obtenir l'autorisation », assure Christian Honoré, chargé de communication de la marque.

Au cabinet du maire d'Asnières, un de ses proches a son explication. « Tout est une histoire d'argent. Les acheteurs réunis autour de Bruno de Beauregard ont saisi cette histoire de supermarché pour négocier à la baisse avec le promoteur, à qui ils doivent

**Une association,
qualifiée de « secte »
par un élu, déclare
la guerre à ED l'épicier,
qui porte plainte**

encore beaucoup d'argent. Ils font d'ailleurs partie d'un mouvement bizarre, proche de mouvements iraniens, sur lequel planent des soupçons de secte. » Des allusions qui rappellent les polémiques et les coups bas de la vie politique locale d'il y a quelques années, lorsque la présence supposée d'une secte à Asnières avait été propagée lors de féroces batailles pré-électorales. Après enquête, les services de police s'étaient convaincus qu'elles étaient sans fondement. « On essaie de nous salir pour nous décrédibiliser et casser notre mouvement », réagit Bruno de Beauregard.

Pour lui et pour les familles qui ont acheté avec lui, l'affaire ED est la goutte qui fait déborder le vase. Ils sont en effet en conflit ouvert depuis

n'hésite-t-il pas à dire. Il a investi 305.000 euros (2 millions de francs) pour une petite villa de 100 m² bordée d'une lichette de pelouse. « A cause d'ED, la moins-value va être terrible. »

Bruno de Beauregard a déposé un recours pour faire annuler le projet. Il croit dur comme fer à une « magouille financière », à une « embrouille louche » entre ED, le promoteur et la mairie.

Le maire (UMP) d'Asnières, Manuel Aeschlimann, assure qu'il n'était pas au courant de l'arrivée d'ED...

avant d'expliquer dans un second temps qu'il s'y est opposé. « J'aurais souhaité une enseigne plus haut de gamme, reconnaît-il. Mais je m'élève contre l'assimilation ED = délinquance. Nous en avons déjà un à Asnières. Il est fréquenté par des personnes âgées à petits revenus qui n'ont jamais tué personne. » Il dit être en négociation depuis deux mois avec le promoteur, le groupe Meunier Habitat, pour faire annuler l'installation du magasin discount. Au sein du groupe Carrefour, auquel appartient l'enseigne, on se dit stupéfait de cette

plusieurs mois avec le groupe Meunier Habitat, à qui ils reprochent de très nombreuses erreurs de conception et des malfaçons sur le chantier de leurs futurs logements : portes trop courtes, raccords de peinture et de papier peint qui bavent, parkings trop étroits ou trop bas. La plus incroyable étant un rejet de gouttière situé juste au-dessus d'une porte, ce qui garantit immanquablement une douche froide en cas de pluie à tous ceux qui voudront la passer. Un constat d'expert a été réalisé.

Sollicité à plusieurs reprises, le groupe Meunier n'a pas souhaité s'exprimer, ni sur les malfaçons ni sur l'arrivée imprévue du ED. Chez Carrefour, on se dit pris en otage dans « une histoire qui ne (les) concerne pas » et on annonce qu'une plainte va être déposée pour diffamation contre les riverains. « Nous ne sommes pas une enseigne de pauvres. Il y a quelques années, c'est vrai, l'image était premier prix, donc clientèle nécessitante, donc clochards. Mais nous sommes montés en gamme. ED est la Rolls du commerce discount de proximité. »